

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité : Commune de Saint-Dizier

Type d'annonce : Avis d'appel à la concurrence

Type de procédure : Appel d'offres ouvert

Référence: 2516

Date de mise en ligne : Le dimanche 06 avril 2025 à 15:20:01

Date de clôture : Le mercredi 07 mai 2025 à 12:00:00

Titre: Vérifications périodiques réglementaires

Descriptif: Vérifications périodiques réglementaires

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[16/04/2025 à 12:30:17] Bonjour,

Concernant le lot 2, le critère 3 (P9 du RC), ne correspond pas à une prestation de vérifications réglementaires.

En effet, celle-ci ne prend pas en compte de service après-vente et l'assistance technique.

Pourriez- vous le corriger pour le lot 2 svp, surtout que le mémoire technique sera apprécié par rapport aux critères de sélection (P7 du RC) ?

Bien à vous

[17/04/2025 09:21:17] Bonjour,

Vous avez effectivement raison, nous mettons à jour les critères du RC pour le lot 02.

Cordialement

Questions / Réponses

[11/04/2025 à 12:12:16] Bonjour,

Concernant le lot 2 au niveau du BPU (colonne Prix Unitaire €HT),

pour les contrôles semestriel, pouvez vous nous confirmer d'indiquer un prix annuel comprenant les deux contrôles ? Merci pour votre retour.

Bien cordialement,

[17/04/2025 08:31:45] Bonjour,

Le prix doit effectivement correspondre aux 2 vérifications de l'année pour les semestrielles.

Cordialement

[11/04/2025 à 12:07:25] Bonjour,

Concernant le lot 2, pouvez vous nous préciser le type de contrôle souhaité pour les équipements suivants (Camion hydrocureur et Podium mobile) ?

Merci

Bien cordialement,

[17/04/2025 08:32:07] Bonjour,

Sur les hydrocureurs : vérification visuelle de toute la partie équipements de travail (hors conduite) : arrêts d'urgence, connectiques, hydraulique, bras articulé, etc.

Sur les podiums mobiles : vérification visuelle une fois montés.

Cordialement

[08/04/2025 à 15:48:30] Bonjour,

Sauf erreur de notre part, dans le DCE, il manque l'AE.

Et dans le RC, il est noté au paragraphe "contenu du dossier technique" attestation de visite et à la page 7 du RC, 5.2 - Visites sur site : Sans objet.

Merci d'avance pour votre retour.

Cordialement.

Questions / Réponses
[08/04/2025 16:49:04] Bonjour,
Les AE ont été ajoutés, l'attestation de visite n'est pas transmise ni requise (le RC a été mis à jour en ce sens).
Cordialement
[08/04/2025 à 15:12:45] Bonjour, Dans le dossier de consultation il devrait y avoir l'AE et l'attestation de visite précisée dans le RC mais aucun des deux n'y figure (sans objet pour les visites sur sites). C'est possible de les avoir maintenant ou c'est seulement à la notification du marché? Merci pour votre retour
Bien cordialement,
[08/04/2025 16:48:56] Bonjour,
Les AE ont été ajoutés, l'attestation de visite n'est pas transmise ni requise (le RC a été mis à jour en ce sens).
Cordialement
[08/04/2025 à 14:23:32] Bonjour,
S'agit-il d'un accord cadre pour cet Appel d'Offres ou non ? Car dans le RC P4 c'est marqué "marché ordinaire" et dans le CCAP P11 Condition de résiliation, c'est marqué "en cas de résiliation de l'accord cadre" ?
Merci pour votre retour. Bien cordialement,
[08/04/2025 16:48:22] Bonjour,
Il s'agit principalement d'un marché à prix unitaire.
Cordialement

[08/04/2025 à 09:05:00] bonjour

dans le règlement de consultation 5.1 documents à produire vous demandez une attestation d'accréditation COFRAC, celle-ci est-elle obligatoire pour le lot 1?

Questions / Réponses

[15/04/2025 09:19:41] Bonjour,

Nous avons modifié le RC, nous demandons l'attestation ou tout autre attestation/certification justifiant de la qualité professionnelle du candidat.

Cordialement